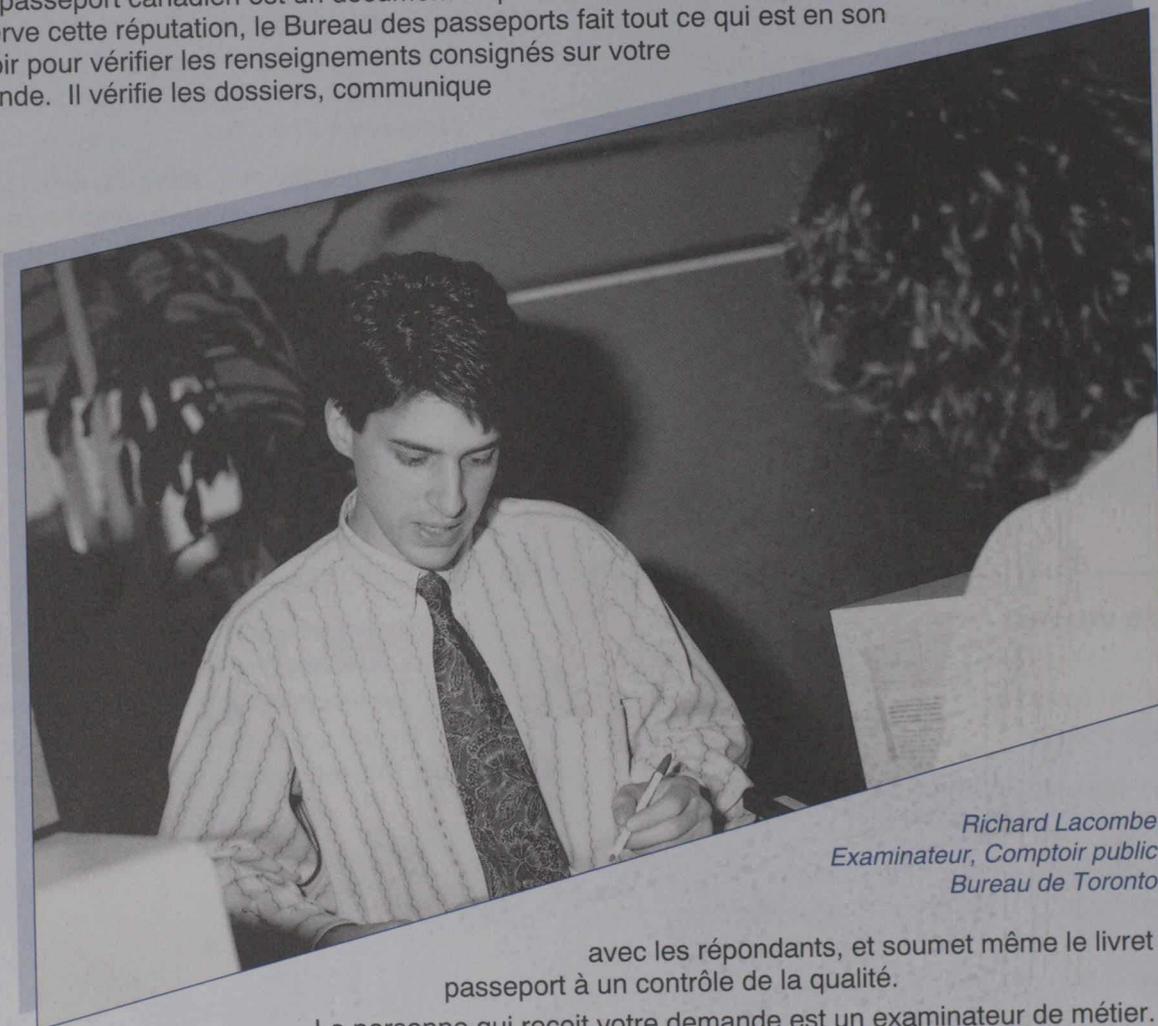




## *Le premier voyage de votre passeport*

Vous êtes-vous jamais demandé comment le Bureau des passeports s'y prenait pour délivrer votre passeport?

Le passeport canadien est un document inspirant toute confiance. Pour s'assurer qu'il conserve cette réputation, le Bureau des passeports fait tout ce qui est en son pouvoir pour vérifier les renseignements consignés sur votre demande. Il vérifie les dossiers, communique



*Richard Lacombe  
Examineur, Comptoir public  
Bureau de Toronto*

avec les répondants, et soumet même le livret de passeport à un contrôle de la qualité.

La personne qui reçoit votre demande est un examinateur de métier. Sa tâche consiste à vérifier si la demande est remplie conformément au Décret sur les passeports canadiens et si elle contient tous les renseignements requis. Les examinateurs possèdent une formation approfondie leur permettant de déceler les erreurs et de reconnaître une vaste gamme de documents d'identité délivrés depuis nombre de décennies.

L'examineur est votre personne-ressource attitrée et représente le Bureau des passeports dans son ensemble. Les examinateurs savent que la complexité d'un dossier peut parfois occasionner des retards et être une source d'inquiétude; ils sauront alors traiter ces cas avec doigté.

Puisqu'un bureau de taille moyenne traite de 200 à 250 passeports par jour, il faut absolument procéder avec efficacité. On attribue à votre demande un numéro de référence permettant de suivre sa progression. À chaque étape du processus, on fait l'inventaire et le décompte des passeports pour s'assurer que seuls les documents autorisés sont en circulation. Les documents qui présentent des imperfections sont rejetés pour éviter toute confusion, aux frontières, quant à leur authenticité.

Si vous examinez votre passeport, vous verrez que la page 2 du document est plastifiée. Cette page présente les renseignements vous concernant. On inclura sur une autre page une «observation» signalant toute particularité relative à votre passeport - par exemple, le fait que le nom de vos enfants y figure.